

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU 3 FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le trois février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Pierre JOCHUM, Maire.

Présents	M. JOCHUM Pierre, M. HEITZMANN Pascal, Mme LINCKER Marie France, Mme GRAEF Simone (à partir du point n°3), Mme BRAEUNIG Annelise, Mme HEBERLEIN Danielle, M. MEYER Paul, Mme ROECKEL Estelle, M. DURRENBERGER Geoffrey, M. HAETTEL Bernard, M. MAIER Philippe, M. BEINER Philippe, M. MUNSCH Freddy
Absente(s) excusée(s)	Mme BUCHI Elisabeth, Mme CLAEMMER Anne, Mme DE LORENZI Sandra
Absent(s) excusé(s)	M. HUHN Yves, M. MAUBLANC Romain, M. LEVATIC Jean
Procuration(s) :	M. HUHN Yves à Mme HEBERLEIN Danielle M. LEVATIC Jean à M. HEITZMANN Pascal Mme BUCHI Elisabeth à Mme BRAEUNIG Annelise M. MAUBLANC à M. JOCHUM Pierre Mme CLAEMMER Anne à Mme ROECKEL Estelle

Nombre de conseillers élus	19
Nombre de conseillers en fonction	19
Nombre de conseillers présents	12
Calcul du quorum (19/2 = 10)	10

Le quorum est atteint avec 12 présents au moment de l'ouverture de la séance. Le Conseil peut délibérer valablement.

Secrétaire adjoint : Mme Christelle SALBER, secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- 01) Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 19 novembre 2015
- 02) Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 17 décembre 2015
- 03) Modification de la composition de certaines commissions municipales
- 04) Remplacement d'un représentant du Conseil municipal auprès de diverses structures intercommunales
- 05) Désignation d'un nouveau correspondant défense

AFFAIRES FINANCIERES

- 06) Attribution de subventions pour travaux de ravalement de façades
- 07) Forêt communale : Approbation de l'Etat Prévisionnel des Coupes, des Travaux d'Entretien et de Renouvellement 2016
- 08) Attribution d'une subvention à l'Association de Prévention routière

DEVELOPPEMENT URBAIN

- 09) Service des Eaux – Choix du bureau d'études au titre de la constitution du dossier de porter à connaissance des services de police de l'eau dans le cadre des travaux de réhabilitation de la station d'ouvrage
- 10) Service Assainissement – Choix du bureau d'études au titre de la constitution du dossier de porter à connaissance des services de police de l'eau dans le cadre des travaux de réhabilitation de la station de traitement des eaux usées

INFORMATION ET DIVERS

COMPTE-RENDU

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

01) Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 19 novembre 2015

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 19 novembre 2015

02) Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 17 décembre 2015

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 1 abstention (M. DURRENBERGER G.) :

- approuve le procès-verbal des délibérations du Conseil municipal en date du 17 décembre 2015

Arrivée de Mme GRAEF Simone au point n°3.

03) Modification de la composition de certaines Commissions municipales

Suite aux démissions de M. LAZARUS Jean-Marie, Adjoint au Maire, en date du 16 octobre 2015 et de Mme URBAN Madeleine, conseillère municipale en date du 17 novembre 2015, il convient de modifier la composition des commissions sous-mentionnées :

- Commission d'Appel d'Offres
- Commission Environnement et Développement durable
- Commission Qualité et Cadre de vie
- Commission Affaires sociales
- Commission Premier Secours, Plans d'Urgence

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de modifier comme suit la composition des dites commissions :

○ Commission d'Appel d'Offres

M. Jean-Marie LAZARUS (membre titulaire) est remplacé par M. MEYER Paul.

○ Commission Environnement et Développement durable

M. Jean-Marie LAZARUS est remplacé par M. MUNSCH Freddy

○ Commission Qualité et Cadre de vie

Mme Madeleine URBAN est remplacée par M. MUNSCH Freddy. M. HEITZMANN Pascal intègre également cette Commission.

- Commission Affaires sociales

Mme Madeleine URBAN est remplacée par M. HEITZMANN Pascal.

- Commission Premier Secours et Plan d'urgence

M. Jean-Marie LAZARUS est remplacé par Mme ROECKEL Estelle.

04) Remplacement d'un représentant du Conseil municipal auprès de diverses structures intercommunales

Suite aux démissions de M. LAZARUS Jean-Marie, Adjoint au Maire, en date du 16 octobre 2015 et de Mme URBAN Madeleine, conseillère municipale en date du 17 novembre 2015, représentant le conseil municipal auprès des structures intercommunales sous-mentionnées, il convient de procéder à leur remplacement :

- Syndicat des Communes du Ripshübel (SYCORI)
- Commission de l'Audiovisuel TV3V

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

modifie comme suit la désignation des représentants de la commune dans les dites structures :

- Syndicat des Communes du Ripshübel (SYCORI)

M. Jean-Marie LAZARUS est remplacé par M. MUNSCH Freddy.

- Commission de l'Audiovisuel TV3V

Mme Madeleine URBAN est remplacée par Mme Danièle HEBERLEIN.

05) Désignation d'un nouveau correspondant défense

Par délibération en date du 20 mai 2014, le Conseil municipal a désigné M. LAZARUS Jean-Marie en qualité de correspondant défense. Suite à sa démission de son poste d'Adjoint au Maire en date du 16 octobre 2015, il convient de désigner un nouveau correspondant défense.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

désigne M. HEITZMANN Pascal en qualité de correspondant défense.

AFFAIRES FINANCIERES

06) Attribution de subventions pour travaux de ravalement de façades

a) Demande de M. CLAEMMER Bertrand

M. CLAEMMER Bertrand sollicite une subvention au titre des travaux effectués au niveau de sa maison 1 rue du Maire Docteur Dietz.

D'après les critères définis par le Conseil, la surface à prendre en considération est la suivante : 137,15 m² de façade restaurée (peinture et crépi).

Le montant de la subvention s'élève à 740,62 €.

VU l'avis de la Commission des Finances du 21 janvier 2016,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accorde à M. CLAEMMER Bertrand une subvention d'un montant de 740,62 € pour les travaux de restauration de façades,
- impute la dépense à l'article 20422 (subventions d'équipement aux personnes de droit privé) du Budget Général 2016.

b) Demande de M. REYMANN Thierry

M. REYMANN Thierry sollicite une subvention au titre des travaux effectués au niveau de sa maison 11 cité Eichelbach.

D'après les critères définis par le Conseil, la surface à prendre en considération est la suivante : 113,99 m² de façade restaurée (peinture et crépi).

Le montant de la subvention s'élève à 615,55 €.

VU l'avis de la Commission des Finances du 21 janvier 2016.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accorde à M. REYMANN Thierry une subvention d'un montant de 615,55 € pour les travaux de restauration de façades,
- impute la dépense à l'article 20422 (subventions d'équipement aux personnes de droit privé) du Budget Général 2016.

c) Demande de M. JUNG Christophe

M. JUNG Christophe sollicite une subvention au titre des travaux effectués au niveau de sa maison 20 rue des Comtes de Stralenheim.

D'après les critères définis par le Conseil, la surface à prendre en considération est la suivante : 108,45 m² de façade restaurée (peinture et crépi).

Le montant de la subvention s'élève à 585,64 €.

VU l'avis de la Commission des Finances du 21 janvier 2016,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accorde à M. JUNG Christophe une subvention d'un montant de 585,64 € pour les travaux de restauration de façades,
- impute la dépense à l'article 20422 (subventions d'équipement aux personnes de droit privé) du Budget Général 2016.

07) Forêt communale : Approbation de l'Etat Prévisionnel des Coupes, des Travaux d'Entretien et de Renouvellement 2016

VU l'Etat Prévisionnel des Coupes, des Travaux d'Entretien et de Renouvellement dressé par l'Office National des Forêts pour l'année 2016,

VU l'avis de la Commission des Finances et Environnement et Développement durable en date du 21 janvier 2016,

	Recettes € HT	Dépenses € HT
Recettes brutes d'exploitation	45 020,00	
Dépenses d'abattage et de façonnage		15 410,00
Dépenses de débardage		7 180,00
Travaux d'entretien et de renouvellement		7 480,00
Honoraires O.N.F. pour abattage et façonnage		2 683,00
Honoraires O.N.F. pour gestion de la main d'œuvre - Coupes		771,00
Honoraires O.N.F. pour travaux d'entretien		environ 1000,00
Honoraires O.N.F. pour gestion de la main d'œuvre - Travaux		environ 300,00
Totaux :	45 020,00	34 824,00
Résultat prévisionnel :	10 196,00	

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve l'Etat Prévisionnel des Coupes ainsi que les Travaux d'Entretien et de Renouvellement pour l'année 2016 conformément aux documents présentés par l'Office National des Forêts dont les caractéristiques financières sont indiquées sur le tableau ci-dessus,
- autorise le Maire, à défaut l'un de ses Adjoints, à signer les contrats à intervenir pour l'exécution des coupes et des travaux prévus à l'E.P.C. – T.E.R. 2016 ainsi que l'ensemble des pièces découlant de la présente délibération,
- inscrit au budget primitif 2016 les crédits correspondants à ces programmes, soit :
 - 26.043,00 € HT pour les travaux d'exploitation
 - 8.780,00 € HT pour les travaux sylvicoles.

08) Attribution d'une subvention à l'Association de Prévention routière

Par courrier en date du 5 janvier 2016, l'Association de Prévention routière informe le Maire qu'elle poursuit ses activités pour réduire le nombre de victimes d'accidents de la route. Dans le département du Bas-Rhin, 10.935 élèves des classes de CM1/CM2 ont bénéficié durant l'année scolaire 2014/2015 d'une formation théorique et pratique. Afin de poursuivre les actions d'éducation routière auprès des jeunes et de sensibilisation pour les moins jeunes, l'Association de Prévention routière sollicite l'attribution d'une subvention.

VU l'avis de la Commission des Finances du 21 janvier 2016,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- attribue une subvention d'un montant de 100,00 € à l'Association de Prévention routière
- impute la dépense à l'article 6574 (subvention de fonctionnement personnes de droit privé) du Budget Général 2016

DEVELOPPEMENT URBAIN

09) Service des Eaux – Choix du bureau d'études au titre de la constitution du dossier de porter à connaissance des services de police de l'eau dans le cadre des travaux de réhabilitation de la station d'ouvrage

Le conseil municipal s'est prononcé en date du 22 juillet 2015 en faveur de la réhabilitation de la station d'ouvrage et de chloration. Préalablement à ces travaux, il est nécessaire d'établir un dossier de porter à connaissance des services de police de l'eau.

A cet effet, le Maire s'est rapproché de la société ARTELIA (67300 SCHILTIGHEIM) qui a estimé le coût de cette mission à 15 000 € HT, soit 18 000 € TTC.

Le dossier de porter à connaissance comprend les éléments suivants :

- ✓ La collecte des données existantes :
 - les plans de réseaux au format papier,
 - le fond de plan cadastral au format vectorisé,
 - les études hydrogéologiques existantes et l'arrêté préfectoral de DUP des sources et du forage,
 - les plans et caractéristiques des ouvrages (forage, sources, réservoir, pompes),
 - les relèves périodiques des compteurs d'eau potable (compteurs principaux et compteurs abonnés),
 - les analyses de qualité des eaux produites et distribuées,
 - le PLU
- ✓ La reconnaissance des ouvrages : forage, sources, réservoir, station de pompage, regard de régulation
- ✓ Le bilan hydrogéologique et le bilan besoins-ressources
- ✓ Le bilan de l'état des ouvrages
- ✓ Les synoptiques planimétrique et altimétrique du système d'alimentation en eau potable
- ✓ La synthèse de la qualité de l'eau

VU l'avis de la Commission des Finances et Environnement et Développement durable en date du 21 janvier 2016,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la réalisation du dossier de porter à connaissance dans le cadre des travaux de réhabilitation de la station d'ouvrage
- approuve l'offre présentée par la société ARTELIA pour un montant de 15.000,00 € HT (18.000,00 € TTC)
- prévoit les crédits nécessaires à cette opération au Budget Eau 2016
- autorise le Maire, à défaut l'un de ses Adjoints, à signer l'ensemble des pièces découlant de la présente délibération

10) Service Assainissement – Choix du bureau d'études au titre de la constitution du dossier de porter à connaissance des services de police de l'eau dans le cadre des travaux de réhabilitation de la station de traitement des eaux usées

Le conseil municipal s'est prononcé en date du 22 juillet 2015 en faveur de la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées

Préalablement à ces travaux, il est nécessaire d'établir un dossier de porter à connaissance des services de police de l'eau.

A cet effet, le Maire s'est rapproché de la société ARTELIA (67300 SCHILTIGHEIM) qui a estimé le coût de cette mission à 10 000 € HT, soit 12 000 € TTC.

Le dossier de porter à connaissance comprend les éléments suivants :

- ✓ La collecte des données existantes :
 - les plans de réseaux au format papier,
 - le fond de plan cadastral au format vectorisé,
 - les dossiers loi sur l'eau existants,
 - les plans et caractéristiques des ouvrages (station d'épuration, postes de refoulement, déversoirs d'orage),
 - les relèves périodiques suivantes : débit, charges de pollution, volumes de boues produites, volumes de boues en épandage

- le PLU
- ✓ La reconnaissance des ouvrages : station d'épuration, postes de refoulement, déversoirs d'orage
- ✓ Les levés topographiques des réseaux,
- ✓ Le bilan de l'état des ouvrages,
- ✓ Les synoptiques planimétrique du système d'assainissement
- ✓ La synthèse des débits, des flux de pollution collectés, rejetés et des volumes de boues
- ✓ Les mesures complémentaires

VU l'avis de la Commission des Finances et Environnement et Développement durable en date du 21 janvier 2016,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la réalisation du dossier de porter à connaissance dans le cadre des travaux de réhabilitation de la station de traitement des eaux usées
- approuve l'offre présentée par la société ARTELIA pour un montant de 10.000,00 € (12.000,00 € TTC)
- prévoit les crédits nécessaires à cette opération au Budget Assainissement 2016
- autorise le Maire, à défaut l'un de ses Adjointes, à signer l'ensemble des pièces découlant de la présente délibération

INFORMATION ET DIVERS

Mutation de M. SORIA Yannick

Le Maire informe les conseillers que M. SORIA Yannick a fait l'objet d'une mutation à la Commune de PHILIPPSBOURG à partir du 10 février 2016.

Bilan de l'étude de la Régie d'Electricité menée au titre de l'éclairage public

Le Maire informe les conseillers que la Régie d'Electricité a mené une analyse des points lumineux qui a mis en évidence le remplacement urgent de lampadaires au sein de la Commune.

La séance est levée à 21h00.

Suivent les signatures au registre

POUR EXTRAIT CONFORME

Oberbronn, le 16 mai 2016

Le Maire,

P. JOCHUM

M. JOCHUM Pierre	M. HEITZMANN Pascal	Mme LINCKER Marie-France
Mme GRAEF Simone	M. HUHN Yves	Mme BRAEUNIG Annelise
	Absent excusé avec procuration	
Mme HEBERLEIN Danielle	Mme BUCHI Elisabeth	M. MEYER Paul
	Absente excusée avec procuration	
M. MAUBLANC Romain	Mme ROECKEL Estelle	M. LEVATIC Jean
Absent excusé		Absent excusé avec procuration
M. DURRENBERGER Geoffrey	Mme CLAEMMER Anne	M. HAETTEL Bernard
	Absente excusée avec procuration	
M. MAIER Philippe	Mme DE LORENZI Sandra	M. BEINER Philippe
	Absente excusée	
M. MUNSCH Freddy		